



**COMMUNIQUE COMMUN DE LA CGT
ET DU COLLECTIF DE LUTTE CONTRE LES FRANCHISES
ET POUR L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS**

Service de presse
01 48 18 84 70
01 48 57 15 20

Une délégation de la Cgt et une délégation représentant le Collectif de lutte contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous se sont rencontrées le 16 juillet 2007.

Chacune des deux délégations a fait part de son analyse concernant les franchises qu'entend instaurer le gouvernement à l'occasion du Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale pour 2008.

Toutes deux considèrent que la mise en place des franchises constituerait un nouveau recul du niveau des remboursements de la Sécurité sociale et un risque réel de remise en cause de ses principes actuels de solidarité.

La Cgt a fait part de sa décision de débattre avec les salariés et les assurés sociaux de ses propositions pour répondre aux besoins de financement de la Sécurité sociale considérant que ce que préconise le gouvernement avec la Tva sociale ou les franchises produira de nouvelles inégalités et injustices sociales.

Le Collectif travaille de son côté pour informer et sensibiliser les assurés sociaux. Il prépare une initiative à Paris le 29 Septembre 2007 pouvant prendre la forme de débats à laquelle il invite la Cgt.

La Cgt et le Collectif de lutte contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous ont pris acte de leur engagement réciproque pour contribuer à la mobilisation des assurés sociaux pour empêcher la mise en place des franchises.

Montreuil, le 23 juillet 2007

Pour la Cgt

Daniel Prada
presse@cgt.fr
01 48 18 84 70

Pour le Collectif

Bernard Teper
bernard.teper@ufal.org
06 08 10 44 52